

La Cuma Compost 71 : une CUMA départementale aux services de la valorisation bocagère

- Un service rendu aux agriculteurs et aux petites communes (<3500 habitants) depuis 2016 grâce à des agriculteurs pionniers et motivés

- **Constat** : le bocage a besoin d'être entretenu pour se régénérer

Le bois n'est plus une ressource utilisée comme avant

- **Objectifs** : Reprendre conscience du potentiel présent sur les fermes, sécuriser les chantiers, retrouver une valorisation au bois pour les exploitations

- **Investissement** en 2016 dans un grappin coupeur pour l'abattage et travail en InterCUMA pour le déchiquetage en plaquettes (Cuma départementale de la Nièvre et de l'Ain)

La valorisation du bois

Une chaîne entièrement mécanisée

Un bocage productif au service de l'agriculture, du paysage et de la biodiversité



Valorisation des plaquettes en litière ou chauffage



Evaluer la ressource



Programmer les coupes de bois
Jusqu'à 50 cm de diamètre



Transformer en plaquettes
60 à 80 MAP/h
Jusqu'à 60 cm de diamètre



Stockage et séchage naturel 3 à 4 mois
25% d'humidité



VOIR LES AFFICHES

ABATTRE AVEC LA CUMA COMPOST 71

DECHIQUETER AVEC LA CUMA COMPOST 71

La plaquette bocagère



Ligneux de 2 cm à plusieurs cm de longueur,
2 cm de largeur, quelques mm d'épaisseur



- Obtenu par broyage (et non défilage)
- Humidité comprise entre 35 et 45% produit brut au défilage
- Pas de queues de défilage
- Sciures : inférieur à 5% de la fourniture
- Impuretés (terres, sables, plastiques, métal) : nul



Allez plus loin ensemble pour une valorisation locale !

Nos premières références

Exploitation agricole : ressource bocagère, entretien de l'environnement naturel et du paysage

Collectivité : chaufferie communale , transition énergétique

L'essai pilote à Vendennes-sur-Arroux.

Marquage des arbres et estimation du cubage en partenariat avec la chambre d'agriculture.

Coût pour 200 MAP (mètres cubes apparents plaquettes)

- abattage 5,5 h à 135 € /h + 150 € de déplacement = **892,5 €**

- déchiquetage 2 h à 480 € / h + 100 € de déplacement = **1060 €**

- estimé transport mis en tas + chaudière = **350 €**

- estimé stockage sous bâche perforée = **350 €** (4 mois pour atteindre 20 % d'humidité)

TOTAL pour l'agriculteur autour 2660 € soit 13,3 € / MAP (soit 53,2 € / tonne)

Achat par la commune = 117 € / tonne soit 5850 € en janvier quand les plaquettes seront sèches